

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juillet 2020

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2020.

Nombre de conseillers : En exercice : 11

Le quatre juillet deux mille vingt, à 11 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIEURAC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence du doyen d'âge M. MIONI Serge.

Présents : Mmes PASTOR-VIDAL Floriane, GUERINEAU Sara , GOSSE Romy , MM, BARATHIEU Hadrien , BERARD François , FAIGT Dorian , DELESALLE Nicolas , MARBOEUF Jean -Pierre .

M. MONACO Claude assiste à l'ouverture de la séance.

Absents : Mme DUMOUTET Stéphanie (procuration M. BERARD François) M BRIGNOL Olivier (procuration M. MARBOEUF J.P)

Secrétaire de séance : Mme GOSSE Romy

OBJET : ELECTION DU MAIRE

Le président de la séance expose :

En application de l'article L.2122-7 du code général des collectivités territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Les opérations ont donné les résultats suivants :

ELECTION DU MAIRE :

1^{er} tour de scrutin

Votants : 11

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 06

Candidat : M. BARATHIEU Hadrien

Nombre de voix obtenues : 11

Monsieur BARATHIEU Hadrien a été proclamé Maire au 1^{er} tour du scrutin.

Monsieur BARATHIEU Hadrien a déclaré accepter ces fonctions.

Objet : Nombre d'adjoints et Election des adjoints

Monsieur BARATHIEU Hadrien, Maire invite de Conseil, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 L.2122-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales à procéder à l'élection du nombre des adjoints et rappelle que pour une commune de moins de 500 habitants ce nombre est fixé à 3 au maximum ; le conseil municipal après avoir délibéré vote à l'unanimité pour **trois adjoints**.

Il procède ensuite à l'élection du 1^{er} adjoint :

M.BERARD François se porte candidat et est élu à l'unanimité. Il est proclamé **1^{er} adjoint** et immédiatement installé.

Il procède à l'élection du 2^{ème} adjoint :

M.MARBOEUF Jean- Pierre se porte candidat et est élu à l'unanimité. Il est proclamé **2^{ème} adjoint** et immédiatement installé.

Il procède à l'élection du 3^{ème} adjoint :

M.MIONI Serge se porte candidat et est élu à l'unanimité. Il est proclamé **3^{ème} adjoint** et immédiatement installé.

OBJET : Désignation des délégués aux divers syndicats.

Le Conseil Municipal pour le représenter aux divers syndicats auxquels il adhère, a désigné les personnes ci –après :

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS D' OLMES :

Titulaire : M. BARATHIEU Hadrien

Suppléant : M. BERARD François

S.M.D.E.A

Titulaire : FAIGT Dorian

Suppléant : M. MIONI Serge

S.D.E.09

Titulaire :M FAIGT Dorian

Suppléant : M. BRIGNOL Olivier

S.M.E.C.T.O.M

Titulaire : Mme DUMOUTET Stéphanie

Suppléant : Mme GUERINEAU Sara

A.G.E.D.I

Titulaire : M. MARBOEUF J .P

Suppléant :M.MIONI Serge

CONSEILLER DEFENSE

Titulaire : M. BRIGNOL Olivier

Suppléant : Mme GOSSE Romy

SIVOM

Titulaire :M. DELESALLE Nicolas

Suppléant : Mme GOSSE Romy

QUESTIONS DIVERSES :

*SIVOM : Pas de passage à un autre rythme scolaire qui est actuellement de 4 jours ½ .

*Dates des prochains conseils pour les élections sénatoriales, ainsi que les votes pour le Budget Primitif 2020, les indemnités des adjoints , des subventions aux associations , ouverture éventuelle d'un ligne budgétaire pour le comité des fêtes .

* Proposition de lettre ouverte à la population

La séance est levée à 11 h55

Au registre sont les signatures.

